

Année universitaire 2014/2015 – 1^{er} semestre

CLINIQUE JURIDIQUE

Pr. Sandra BABCOCK

Slb348@cornell.edu

Buts de la clinique juridique

1. La clinique juridique vous offre une formation sur le droit adaptée à une problématique réelle concernant les droits de l'homme, vous expose au défi de l'application des normes internationales, vous donne l'occasion de développer une connaissance des organes des droits de l'homme des Nations Unies, vous invite à une réflexion critique sur les objectifs de votre travail dans le contexte des opportunités et des limites du mouvement des droits de l'homme, et vous offre un cadre structuré pour réfléchir sur le domaine professionnel juridique.
2. Pendant l'automne 2014, la clinique juridique va examiner les obligations du gouvernement du Maroc concernant le Sahara occidental en vertu des dispositions du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, l'un des traités des droits de l'homme les plus importants. Nous allons faire des recherches sur le statut du Sahara occidental et la responsabilité du Maroc de respecter les droits prévus par le Pacte sur le territoire. Ensuite, les étudiants vont rédiger et présenter un rapport alternatif au Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CODESC).

Organisation du travail

1. **Séances pratiques** : Nous aurons 6 séances de deux heures en groupe où nous travaillerons sur des compétences et des connaissances pratiques. Ces séances vont traiter les sujets suivants : (1) Introduction au système des Nations Unies pour la protection des droits de l'homme ; (2) Histoire du conflit au Sahara occidental et situation actuelle du peuple sahraoui ; (3) Documentation des violations des droits de l'homme : Méthodologie et bonnes pratiques ; (4) Comment mener un entretien : jeu de rôle ; (5) Déontologie des droits de l'homme : exercice pratique ; (6) Rôle des médias dans la promotion des droits de l'homme.
2. **Séances de travail** : Nous aurons une séance d'introduction la semaine du 29 septembre. Ensuite, nous aurons des réunions de travail au moins toutes les deux semaines pour parler des recherches, du contenu et de la structure du rapport que nous allons présenter au Comité des droits économiques, sociaux et culturels. Nous

déciderons de l'heure et de la date des réunions selon l'emploi du temps des étudiants et des enseignants.

3. **Travail indépendant et en groupe:** Au cours du semestre, vous serez obligé de faire des recherches indépendantes sur des questions en lien avec notre travail. Vous travaillerez en groupe pour rédiger le rapport destiné au Comité, selon le programme fixé par la professeure.
4. **Évaluation :** Pour les étudiants de M2, la note de contrôle continu sera basée sur la qualité de votre recherche et le travail écrit, ainsi que sur les critères suivants : la rigueur et la créativité de la recherche ; la maîtrise démontrée des faits et du droit pertinents ; la responsabilité intériorisée du produit de votre travail ; la prise d'initiatives ; la cohérence et la précision du produit de votre travail ; le professionnalisme ; l'effort et la contribution au travail d'équipe. Votre présence et la participation en classe sont des éléments essentiels à votre travail dans la clinique et seront pris en compte dans votre note.

Pour les étudiants de M1, la note sera composée pour les $\frac{3}{4}$ d'un examen oral à la fin du semestre sous forme de soutenance du travail effectué par chaque étudiant et pour $\frac{1}{4}$ d'une note de contrôle continu selon les critères décrits ci-dessus.

Nous aurons un entretien individuel au cours du semestre afin que vous puissiez procéder à une auto-évaluation et recevoir des commentaires sur votre travail.

Objectifs pédagogiques

Voici mes objectifs pédagogiques pour la clinique juridique. Examinez ces objectifs et réfléchissez aux autres objectifs que vous auriez pour le semestre. Notez-les. Nous allons parler de ces objectifs lors de notre première réunion.

- A. **Connaître un nouveau domaine du droit :** les étudiants seront exposés à un domaine du droit nouveau et substantiel des droits de l'homme.
- B. **Apprécier la relation entre la théorie et la pratique :** les étudiants seront confrontés à la tâche d'appliquer les protections juridiques théoriques à une problématique réelle.
- C. **Développer le professionnalisme et les compétences pratiques :** les étudiants de la clinique travailleront dans un cadre professionnel. Ils pourront acquérir des compétences professionnelles en les mettant en oeuvre au cours du travail pratique et à travers les exercices hypothétiques.

Les ONG travaillent souvent dans des coalitions pour atteindre les objectifs souhaités. Les étudiants apprendront également à faire cela en travaillant en collaboration les uns avec les autres et avec les partenaires de la clinique (ONG et des avocats individuels) sur un projet relatif aux droits humains.

- D. Reconnaître et résoudre les questions éthiques liées au métier d'un défenseur des droits de l'homme :** une grande partie du travail dans le domaine des droits de l'homme s'exécute en dehors de la réglementation des codes de conduite professionnels. Les étudiants peuvent être confrontés aux dilemmes éthiques et moraux qui se posent au cours de leurs recherches. Je vous aiderai à développer un cadre pour résoudre ces conflits éthiques.

PROGRAMME DE LA CLINIQUE JURIDIQUE

Introduction: 2 octobre, 17h15 – 18h30

Introduction à la Clinique juridique et vue d'ensemble du travail pratique

Avant notre première réunion, notez vos objectifs pour le semestre. Mettez-vous dans la peau de l'avocat(e) que vous voulez devenir, et décrivez-le. Par quels moyens imaginez-vous atteindre ce but ? Comment envisagez-vous de surmonter les obstacles ? Qu'attendez-vous de votre professeur ? Et de vos collègues (les autres étudiants) ? Nous allons discuter de vos objectifs d'apprentissage pendant notre première séance, alors préparez-vous à les partager. Merci de me les transmettre par courriel avant notre première séance.

7 octobre, 10h – 12h

Séance pratique : Introduction au système des Nations Unies pour la protection des droits de l'homme

Semaine du 13 octobre

Réunion de travail : date et heure à déterminer

21 octobre, 10h – 12h

Conférencier invité : L'histoire du conflit au Sahara occidental et la situation actuelle du peuple sahraoui

4 novembre, 10h – 12h

Séance pratique : Documentation des violations des droits de l'homme: Méthodologie et bonnes pratiques

Semaine du 10 novembre

Réunion de travail : date et heure à déterminer

18 novembre, 10h – 12h

Séance pratique : Comment mener un entretien : jeu de rôle

25 novembre, 10h – 12h

Séance pratique : Déontologie des droits de l'homme : exercice pratique

Cette semaine : Réunion de travail à une date et heure à déterminer

2 décembre, 10h – 12h

**Séance pratique : Le rôle des médias dans la promotion des droits de l'homme
Bilan et réflexions**

Semaine du 8 décembre

**Étudiants M2 : Dernière réunion de travail : date et heure à déterminer
M1 : Semaine de révision**

Semaine du 15 décembre

M1 : Semaine des examens